

Rapport des SCICTR

Numéro 8, juillet 2007

État des gains d'efficacité des dépôts d'empreintes digitales et de casiers judiciaires du Canada

GRUPE DE TRAVAIL SUR LES CASIERS JUDICIAIRES DES SCICTR

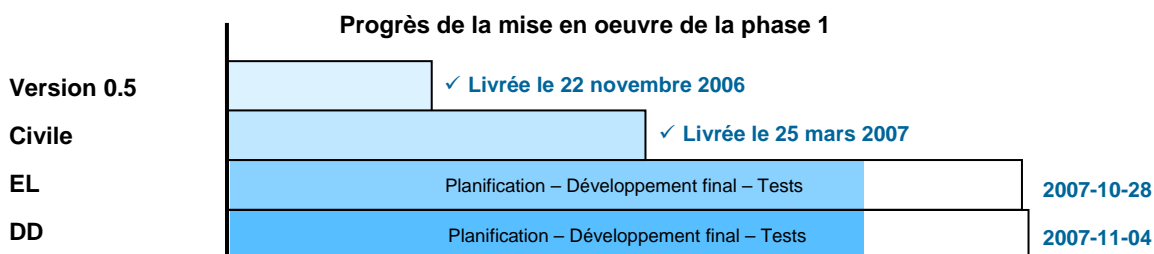
La réforme des activités liées aux casiers judiciaires

Le projet d'Identification en temps réel (ITR) accroîtra l'efficacité des services nationaux de casiers judiciaires et d'empreintes digitales des SCICTR et il améliorera la capacité de ses clients dans l'exercice de leurs fonctions. Outre que ces organismes jouiront de ces améliorations, elles entraîneront des modifications des processus opérationnels. Des groupes de travail ont été établis afin de permettre aux SCICTR de faire appel à la contribution de leurs clients pendant la phase de développement afin de s'assurer que les nouveaux processus répondent aux besoins de ses clients.

Au cours de la première phase du projet d'ITR, les SCICTR ont mis en place le groupe de travail sur le Système automatisé d'identification dactyloscopique (SAID) afin d'obtenir des commentaires sur le nouveau processus d'impression des empreintes digitales. La mise en oeuvre de la phase 1 étant bien amorcée, l'attention s'est portée sur la phase 2 du projet d'ITR. Un groupe de travail semblable a été créé afin d'obtenir des commentaires au sujet des processus liés aux dossiers judiciaires qui seront élaborés pendant cette phase. Il s'agit du Groupe de travail sur les casiers judiciaires et il se compose d'experts de la question des dossiers judiciaires provenant d'organisations policières et gouvernementales canadiennes.

La première réunion du Groupe de travail sur les casiers judiciaires a eu lieu les 9 et 10 juillet 2007 à Ottawa. Les membres ont pu être informés des avantages et des changements prévus pour les services de casiers judiciaires. Dans le même ordre d'idées, les SCICTR ont pu recevoir les commentaires exprimés et ils utiliseront cette information pour le développement des systèmes de la phase 2.

ÉTAT DU PROJET D'ITR



Phase 1 du Projet d'ITR – points forts de la version civile

- Le SAID du projet d'ITR permet d'effectuer des identifications d'empreintes digitales qui ne pouvaient être effectuées avec l'ancienne technologie. Au 30 juillet, le nombre d'identifications d'empreintes digitales latentes effectuées pour les SCICTR avait augmenté à 998 identifications.
- La version civile offre toutes les fonctionnalités du nouveau SAID et du Gestionnaire de processus pour le traitement électronique des empreintes digitales à des fins civiles.
- Les travaux visant à permettre à Transports Canada et au *Federal Bureau of Investigation* d'accéder au nouveau système se poursuivent. La migration de ces organismes à l'automne 2007, ainsi que l'accès de ComnetiX et de Commissionnaires Canada au nouveau système en mai 2007 répondent aux besoins de migration d'organismes à la version civile.
- Les solutions de stabilisation progressent et elles avantageront les versions futures.

